

LYCEES LES ISCLES - ESCLANGON



LA SECTION EUROPÉENNE ITALIEN LYCÉE LES ISCLES / LYCÉE FELIX ESCLANGON

La Section Européenne Italien commune aux Lycées Les Iscles et Félix Esclangon propose un **cursum spécifique sur trois ans** pour préparer une mention européenne au baccalauréat :

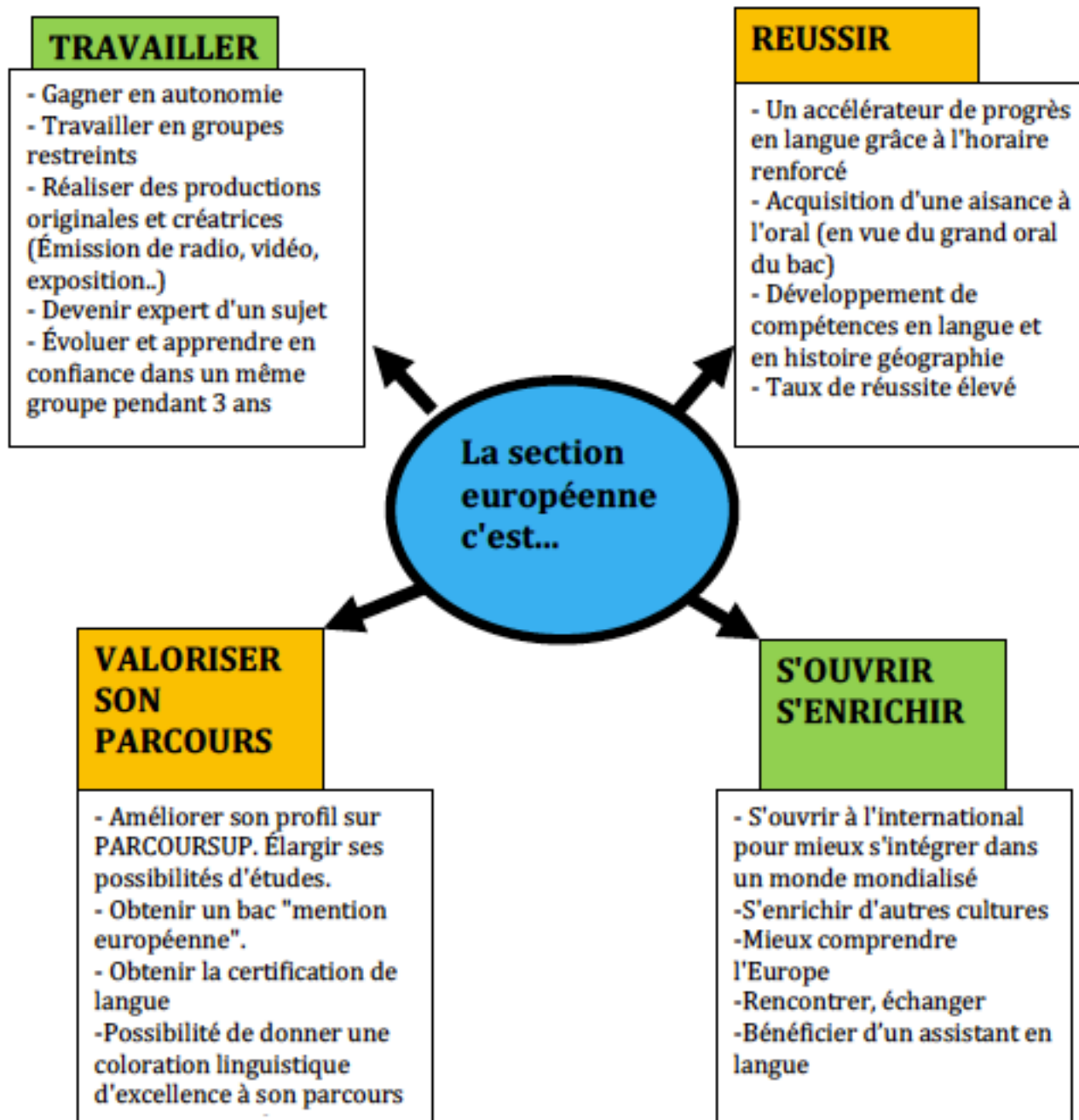
- **1h de renforcement linguistique + 1h de DNL (discipline non linguistique** en histoire-géographie/EMC) soit **2h en plus de l'horaire normal**. L'enseignement d'une partie du programme d'une discipline non linguistique est **dispensé en italien**. L'objectif étant d'utiliser une langue véhiculaire dans un apprentissage disciplinaire.
- **Programme TRANSALP**: programme de mobilité individuelle de moyenne durée en partenariat avec le Piémont pour l'année scolaire s'adresse aux élèves de secondes justifiant d'un bon niveau en italien (l'échange a lieu au premier trimestre de la classe de Première). L'objectif est de séjourner 4 semaines dans la famille d'un(e) correspondant(e), fréquenter son école, le (la) recevoir dans sa famille et son établissement. Grâce à cet échange les élèves pourront faire des progrès durables en italien, développer leur autonomie et découvrir de l'intérieur un pays et une culture.
- **Public** : tout élève motivé, passionné par l'italien, curieux et ouvert sur le monde.
- Cette option permet, à l'issue de 3 ans d'études en section européenne d'obtenir un **baccalauréat portant la mention européenne**. Cette mention sera un **atout pour accéder au monde professionnel comme à certaines grandes écoles**. La réussite des élèves est valorisée en termes d'évaluation dans le contrôle continu et dans le cadre d'une épreuve spécifique passée en Terminale. Elle est également valorisée par le renforcement des compétences linguistiques et culturelles construites par les élèves durant les trois années de leur parcours.
- **La mention section européenne**
Les élèves de Terminales ont **2 épreuves orales** à passer :
 - en **italien** : les élèves doivent obtenir une note d'au moins 12/20 à l'épreuve de LVE.
 - en **DNL (discipline non linguistique)**: les élèves de section européenne passent une 2^{ème} épreuve orale spécifique (1^{ère} partie : à partir d'un support, l'élève analyse et rend compte de ses connaissances du sujet en italien sur des questions portant sur des activités vues en cours ; 2^{ème} partie : entretien en italien sur des travaux et activités étudiés en DNL). Pour valider la mention, les élèves doivent obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 en DNL au baccalauréat.

LES SECTIONS EUROPÉENNES ET DE LANGUES ORIENTALES PORTENT UN OBJECTIF DE RÉUSSITE

Les SELO sont un accélérateur de progrès.

Les élèves ayant choisi un parcours en SELO ont de bons résultats à l'examen : ils sont investis, apprennent à croiser les disciplines et les connaissances, développent une plus forte confiance en eux.

Leur réussite en langue est confortée : l'aptitude à la communication orale dans des circonstances variées constitue l'enjeu majeur du parcours en SELO.



En savoir plus : circulaire n°92-234 du 19 août 1992 et note de service n°2003-192 du 5 novembre 2003.